

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION « EXPERT.E EN SCIENCES DE LA VISION »

BLOC 1 : IDENTIFIER LES DYSFONCTIONNEMENTS VISUELS COMPLEXES

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1 Recueil des informations nécessaires à la réalisation de l'anamnèse du sujet</p> <p>A2 Elaboration du protocole d'examen</p> <p>A3 Information du sujet sur le protocole d'examen</p> <p>A4 Application du protocole défini</p> <p>A5 Rédaction du bilan fonctionnel complet</p>	<p>C1.1 Investiguer sur les antécédents, difficultés, besoins et degré d'autonomie du sujet en utilisant des techniques de questionnement adaptées pour obtenir une vision complète et globale du cas afin de pouvoir formuler une ou des hypothèse(s) sur la raison du dysfonctionnement</p> <p>C2.1 Formuler une ou des hypothèse(s) de dysfonctionnement en synthétisant, organisant et reliant les informations recueillies pour établir un protocole d'examen personnalisé permettant de valider la ou les hypothèses</p> <p>C3.1 Communiquer clairement le protocole d'examen au sujet en présentant les caractéristiques du handicap ou problème visuel suspecté pour lui permettre d'en comprendre la finalité</p> <p>Réaliser un bilan fonctionnel global en appliquant le protocole d'examen prévu. Pour ce faire :</p> <p>C4.1 Mesurer les capacités visuelles du sujet présentant un dysfonctionnement complexe pour obtenir des données sur la réfraction oculaire les plus précises possibles</p> <p>C4.2 Calculer l'ensemble des paramètres du segment antérieur (partie avant de l'œil) en utilisant les mesures prises pour définir ses caractéristiques</p> <p>C4.3 Evaluer le fonctionnement de la vision binoculaire (travail coordonné des deux yeux) en utilisant les tests adaptés pour déceler les troubles complexes</p> <p>C4.4 Inspecter l'intégrité physiologique du système visuel en mobilisant et adaptant les techniques avancées pour dépister les affections</p> <p>C5.1 Combiner l'ensemble des résultats obtenus dans le bilan fonctionnel global pour rédiger un bilan fonctionnel complet en utilisant des termes techniques précis et adaptés afin de faciliter la discussion entre les différents acteurs pouvant intervenir dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire</p>	<p>Epreuve 1 Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise : Le candidat réalise un cahier de compétences pratiques recueillant et décrivant un panel de minimum 3 cas réels traités</p> <p>Epreuve 2 Mise en situation professionnelle pratique reconstituée en centre de formation devant un jury de professionnels. Sur les différents plateaux techniques (stations), un sujet (fictif ou réel) est traité par le candidat, lequel est évalué par le Jury à l'aide d'une grille d'évaluation précise et pondérée en fonction de l'importance de l'acte à réaliser</p> <p>Epreuve 3 Etudes de cas en centre de formation : à partir de cas cliniques fictifs ou réels fournis par le certificateur, le candidat répond à des problématiques liées aux différentes activités</p> <p>Epreuve 4 Epreuves écrites en centre de formation sur le contrôle de connaissances scientifiques et techniques</p>	<p>CR1.1 : Le questionnaire du sujet est structuré et centré sur le sujet. Une posture d'écoute active est adoptée. Utilisée à bon escient, la reformulation permet de s'assurer de la bonne compréhension des symptômes et des besoins du sujet.</p> <p>CR2.1 : La synthèse des informations recueillies est exhaustive et organisée. Les associations et confrontations des éléments entre eux sont pertinentes. Le besoin est clairement identifié. Les hypothèses formulées permettent de proposer un protocole adapté aux problèmes complexes de vision du sujet.</p> <p>CR3.1 : Le, la candidat(e) expose avec clarté le déroulement du protocole. Il explique les causes et les motifs du choix des examens à réaliser. Il rassure le sujet en répondant aux questions avec empathie et psychologie. Les termes employés sont simples et compréhensibles.</p> <p>CR4.1-2-3-4 : Les réglages des appareils de mesures et observation sont effectués en totale adéquation avec le sujet. La procédure et les conditions d'hygiène et sécurité sont respectées.</p> <p>CR4.1 : Les mesures de réfraction sont justes. Les techniques avancées sont adaptées au cas (réfraction par encadrement, méthodes minimisant l'anisétropie, fente tournante, lunette d'essai...).</p> <p>CR4.2 : Les mesures prises au moyen des appareils spécifiques (Kératométrie, Biométrie, Topographie...) sont justes et exploitables. Les calculs des paramètres du segment antérieur effectués sont justes et exploitables pour le choix d'un équipement en lentilles de contact confortable et efficace.</p> <p>CR4.3 : La sélection des tests est cohérente et permet la détection de troubles binoculaires complexes (strabisme, paralysie, trouble oculo-moteur, flexibilité accommodative...).</p> <p>CR4.4 : L'inspection de l'anatomie du système visuel permet de détecter les anomalies avec justesse (glaucome...) et leur niveau d'avancement.</p> <p>CR5.1 La synthèse rédigée du bilan fonctionnel utilise les termes professionnels appropriés et compréhensibles par les acteurs concernés par la prise en charge pluridisciplinaire. Le bilan fonctionnel est complet.</p>

BLOC 2 : PRENDRE EN CHARGE LES DYSFONCTIONNEMENTS VISUELS COMPLEXES

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1 Analyse du bilan fonctionnel</p> <p>A2 Décision de la prise en charge du dysfonctionnement visuel complexe</p> <p>A3 Mise en place d'un suivi du sujet dans le temps</p>	<p>C1.1 Comparer les informations obtenues ou mesurées aux normes attendues pour distinguer le normal du pathologique afin de catégoriser le cas complexe</p> <p>Optimiser l'efficacité visuelle du sujet. Pour ce faire :</p> <p>C2.1 Arbitrer entre les différentes options d'équipement optique complexe pour définir la prise en charge en fonction des caractéristiques techniques et du fonctionnement des équipements</p> <p>C2.2 Préconiser, lors d'un entretien avec le sujet et/ou par écrit, des comportements visuels et/ou des aménagements non optiques adaptés et/ou des prises en charges complémentaires (orthoptistes, ergothérapeutes, instructeurs en locomotion, professionnels de l'accompagnement du sujet handicapé), pour compléter la prise en charge et garantir une prise en charge globale</p> <p>C2.3 Evaluer les résultats obtenus en effectuant des tests pour valider la prise en charge afin de garantir l'obtention des effets attendus ou de faire évoluer son hypothèse de départ et/ou la prise en charge</p> <p>C3.1 Mettre en place un processus de suivi du sujet en utilisant les outils numériques adaptés pour anticiper et interpréter les éventuelles complications liées aux évolutions de la vision et faire évoluer la prise en charge</p>	<p>Epreuve 1 Mise en situation professionnelle pratique reconstituée en centre de formation devant un jury de professionnels. Sur les différents plateaux techniques (stations), un sujet (fictif ou réel) est traité par le candidat, lequel est évalué par le Jury à l'aide d'une grille d'évaluation précise et pondérée en fonction de l'importance de l'acte à réaliser</p> <p>Epreuve 2 Mise en situation professionnelle écrite reconstituée en centre de formation : à partir de cas cliniques fictifs ou réels fournis par le certificateur, le candidat répond à des problématiques liées aux différentes activités : Analyse, décision, suivi</p> <p>Epreuve 3 Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise : Le candidat réalise un cahier de compétences pratiques recueillant et décrivant la gestion complète d'un minimum de 3 cas réels traités : Analyse, Décision, Suivi</p> <p>Epreuve 4 Epreuves écrites en centre de formation sur le contrôle de connaissances scientifiques et techniques</p>	<p>CR1.1 : La prise en compte en compte des résultats des examens et évaluations préliminaires est rationnelle et analysée de façon pertinente. Les normes permettant de distinguer le normal de l'anormal sont appliquées.</p> <p>CR2.1 : Le choix entre les différentes options d'équipements est pertinent. Il est approprié au dysfonctionnement du sujet.</p> <p>CR2.2 : Les préconisations de prise en charge sont adaptées au dysfonctionnement du sujet et utilisent des connaissances techniques approfondies de l'ensemble des comportements visuels. La limite de sa pratique et le rôle des différents acteurs du système de santé est démontrée. L'organisation des prises en charges complémentaires est hiérarchisée et respecte un protocole cohérent.</p> <p>CR2.3 : Les réglages des appareils de contrôle sont effectués en totale adéquation avec le sujet. La procédure et les conditions d'hygiène et sécurité sont respectées. Les instruments de contrôle sont utilisés de façon parfaitement maîtrisée. Les tests de validation de la prise en charge sont adaptés au cas. Les tests confirment ou d'infirmement l'hypothèse de départ. L'Hypothèse de départ est ajustée si nécessaire avec pertinence.</p> <p>CR3.1 : Le processus mis en place est adapté au sujet. Il comprend l'ensemble des étapes de suivi d'un sujet ayant un dysfonctionnement complexe de vision (basse vision, adaptation de lentilles post chirurgie, cornées pathologiques ou irrégulière...). Il intègre les parties prenantes extérieures. Il est facile d'utilisation et permet l'anticipation, la détection et l'analyse d'éventuelles complications.</p>

BLOC 3 : CONDUIRE UNE ÉTUDE EXPÉRIMENTALE POUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DYSFONCTIONNEMENTS VISUELS COMPLEXES

REFERENTIEL D'ACTIVITÉS	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1 Veille en lien avec les sciences de la vision</p> <p>A2 Conduite d'une étude expérimentale</p> <p>A3 Amélioration de sa pratique et des process</p> <p>A4 Transmission des savoirs et savoir-faire aux équipes</p>	<p>C1.1 Mettre en place une veille technique et scientifique en identifiant les ressources nécessaires et pertinentes pour actualiser ses compétences de manière itérative et anticiper les évolutions du métier</p> <p>C1.2 Identifier les domaines de recherche en analysant et interprétant les données issues de la veille pour les mettre en lien avec son activité afin de préparer une étude expérimentale exploitable</p> <p>C2.1 Définir des hypothèses d'étude en sciences de la vision en partant d'observations pour établir une problématique scientifique afin de formuler une question précise en vue de la conception d'un protocole d'étude</p> <p>C2.2 Concevoir un protocole expérimental en se basant sur la question formulée pour réaliser une expérience clinique afin d'obtenir des données fiables permettant de valider ou non les hypothèses d'étude</p> <p>C2.3 Analyser les données à l'aide d'outils statistiques en menant une réflexion critique sur les limitations de l'étude pour en tirer des observations afin de répondre à la question initiale ou établir un protocole amélioré pour une éventuelle mise à jour de l'étude</p> <p>C3.1 Analyser sa pratique professionnelle au regard des évolutions de la profession et en confrontant sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels pour identifier les améliorations et réajustements possibles afin de concevoir de nouveaux protocoles ou dispositifs visant à optimiser la prise en charge des cas complexes</p> <p>C3.2 Evaluer la mise en œuvre de sa pratique professionnelle par rapport à la démarche de qualité globale et de gestion des risques propres au secteur pour mettre en œuvre les mesures nécessaires afin d'intégrer de nouveaux process améliorant l'activité existante</p> <p>C4.1 Former les équipes aux évolutions du métier identifiées au sein de l'étude afin d'améliorer la performance globale de la prise en charge des cas complexes</p> <p>C4.2 Rédiger des documents professionnels pour communiquer à l'oral et l'écrit auprès des équipes sur les améliorations et modifications prévues ou à prévoir</p>	<p>Epreuve 1 Le candidat rédige un mémoire écrit expérimental dans un des champs d'étude des sciences de la vision (Réfraction, Contactologie, Pathologies, Basse Vision, Dépistage....). Les attendus sont les suivants : effectuer un travail de recherche bibliographique et clinique, poser une problématique, émettre une hypothèse, mettre en place un protocole d'études, développer des compétences de réflexion, d'analyse de données, de synthèse, de sens critique</p> <p>Epreuve 2 Entretien avec le jury de professionnels et de chercheurs : Soutenance du mémoire permettant de situer le travail dans son contexte, en introduisant et justifiant la problématique définie, et de présenter les analyses et les perspectives dégagées.</p> <p>Epreuve 3 Réalisation d'un poster scientifique destiné à être exposé lors de colloques scientifiques et congrès professionnels</p> <p>Epreuve 4 Mise en situation professionnelle réelle pendant les périodes en entreprise Le candidat réalise à l'écrit une analyse critique de sa pratique professionnelle durant sa période en entreprise.</p>	<p>CR1.1 Les étapes de la mise en place de la veille sont respectées. Les sources sont fiables, la bibliographie est exhaustive et pertinente par rapport à l'objet de l'étude. Les règles d'écriture de la bibliographie sont respectées.</p> <p>CR1.2 Les liens entre domaines de recherche identifiés et activité sont pertinents et permettent d'envisager une étude expérimentale.</p> <p>CR2.1 : La problématique et les hypothèses d'études sont pertinentes et en cohérence avec un problème visuel complexe.</p> <p>CR2.2 : La qualité de la méthodologie et du protocole expérimental mis en place permet de réaliser une expérience clinique exploitable. Les méthodes de recueil de données sont adaptées au sujet de l'étude.</p> <p>CR2.3 : La gestion et l'organisation des données sont réalisées avec discernement, dans l'élaboration des plans d'expérience, des tests statistiques. L'analyse des données recueillies et leur interprétation sont justes et argumentées. La pertinence de la synthèse facilite la mise en perspective des résultats.</p> <p>CR3.1.2 : L'analyse de la pratique réalisée pendant la période de mise en situation professionnelle réelle est détaillée et mise en relation avec des pratiques exercées par ses pairs. Les critiques sont associées à des propositions d'amélioration argumentées. La mise en œuvre proposée des améliorations prend en compte la démarche qualité de l'entreprise et la gestion des risques en lien avec son activité.</p> <p>CR4.1 Non évaluée</p> <p>CR4.2 : La rédaction des documents est claire et compréhensible par tous. Le support de communication choisi permet de capter l'attention. La prestation orale (élocution, clarté, vocabulaire) est convaincante. Le déroulé de l'exposé est fluide et en cohérence avec les objectifs de la communication.</p>